

3. diversifier et moderniser les services;
4. fixer des tarifs concurrentiels pour arriver à l'autonomie financière et pour réduire les taxes sur le service téléphonique;
5. accroître la participation et la compétitivité du secteur privé et réduire la participation de l'État pour attirer de nouveaux investissements et réduire les dépenses du gouvernement dans ce secteur;
6. moderniser le cadre de réglementation et favoriser l'exercice d'une concurrence saine en permettant aux sociétés privées de fournir des services de télécommunications tout en gardant le gouvernement fédéral responsable de la planification, de la réglementation et du contrôle.

Ce programme va nécessiter un investissement d'un milliard de dollars durant la période 1989-1994, dont 54 % seront consacrés au réseau à hyperfréquences et à fibre optique du gouvernement fédéral, 30 %, au réseau des satellites, 8 %, à la transmission de données, 5 %, à la télégraphie, et 3 %, à des services spéciaux. Les investisseurs privés vont être associés de plus en plus aux télécommunications, en particulier au niveau des réseaux privés de transmission de données, de l'installation et de l'exploitation des stations terriennes, des services de téléphonie cellulaire, des systèmes de radiomessagerie, de la télécopie et du courrier électronique. Des investisseurs privés étrangers et mexicains pourraient investir près de 30 milliards de dollars dans le secteur des télécommunications durant les dix prochaines années.

Le gouvernement va rester responsable du fonctionnement du réseau de télécommunications de base par l'entremise d'un nouvel organisme décentralisé appelé Télécommunications nationales du Mexique. Cet organisme va voir au bon fonctionnement du réseau de base, des stations terriennes du réseau de satellites, et des systèmes de transmission de données et de télégraphie. Dans le domaine de la radiodiffusion, de nouvelles concessions devraient être accordées et celles qui datent devraient être révisées. De nouvelles concessions devraient également être accordées pour des stations de télévision, des canaux à ondes décimétriques, et des fréquences de bande latérale pour la musique, le télétexte et la câblodistribution.

Le SCT a montré qu'il est important de mettre sur pied une infrastructure robuste pour les communications par satellite. Il a comme priorité d'intégrer l'utilisation du réseau et de favoriser l'installation et l'exploitation de stations terriennes par le secteur privé. Le SCT projette d'ajouter 250 nouvelles stations terriennes aux 237 qui sont déjà en activité dans le réseau de satellites Morelos, d'accroître la couverture et d'augmenter le nombre d'utilisateurs de ce réseau en améliorant la capacité des stations terriennes existantes, en particulier de celles qui utilisent la bande KU en vue d'applications rurales et privées, et d'installer 500 stations terriennes pour le système d'enseignement.